



Compte rendu du conseil municipal 12 septembre 2011

- ✍ Rentrée scolaire 2011-2012 :
 - ☞ Effectifs : école de Kerellon 115, école publique du bourg 150, école publique de Penzé 53
 - ☞ Révision des tarifs du transport scolaire : 200 € par an et par enfant. Considérant le désengagement du Conseil Général le Conseil Municipal décidera de la pérennité de ce service au vu du bilan financier qui sera fait en fin d'année.
 - ☞ Répartition des charges de fonctionnement à l'école publique de Penzé : Plouenan 32,08 %, Taulé 50,94 %, Guiclan 16,98 %
- ✍ Voirie : point sur les travaux
 - ☞ Route de Kerlaudy : signalétique des pistes cyclables en septembre 2011
 - ☞ Programme voirie 2011 : début des travaux, septembre 2011
 - ☞ Résidence de Kerafel : réception des travaux le 21 septembre 2011
- ✍ Fonds de concours communautaires : la CCPL participe à hauteur de 26.196,02 € H.T. au rond point de la route de Kerlaudy desservant la nouvelle zone d'activités communautaire
- ✍ Rapport 2010 pour la prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable et du service assainissement collectif des eaux usées.
- ✍ CCPL : désignation de Eric TANGUY, adjoint, délégué à la commission d'évaluation des transferts de charge.
- ✍ Recrutement de Françoise BORDAIS comme bibliothécaire. Titulaire d'une licence professionnelle « gestion et médiation de ressources documentaires », elle remplit toutes les conditions de diplômes, compétences et expériences exigées pour ce poste pour le nouvel espace Enfance, Jeunesse et Culture.
- ✍ Départ, par mutation, de Loïc MOGUEN, responsable des espaces verts.
- ✍ Animation jeunesse : renouvellement de la convention avec EPAL
- ✍ Emplacement accordé à la SARL BLACK KETCH pour la vente de Pizzas à Penzé le dimanche soir. Droits de place : 35,76 €/mois
- ✍ Elections : présidentielles le 22 avril et 6 mai 2012, législatives les 10 et 17 juin 2012.

Etat Civil : août 2011

Naissances :

- ☞ Lisa NICOL, 6 bis, route de Kerafel
- ☞ Théo LADCHE, 1 cité Kerfeunteun
- ☞ Amandine PARIS, 12 cité Kermaria
- ☞ Pierre LE GOFF, 1 cité Kermaria

Mariages :

- * Katy MICHEL et Eric PENARGUEAR, 8 cité Kerfeunteun
- * Marianne DODIN et Cédric DIROU, 7 résidence de Kerafel

Décès :

- ✍ Jeannine LE SAOUT épouse REUNGOAT, Morgoat
- ✍ Marie-Annick DANIELOU épouse AUFFRET, Borodou
- ✍ Jean Pierre GUILLERM, Kerivoas
- ✍ Christian, Joseph, Marie KERBRAT, 8 route de Kerafel

Demandes de permis de construire déposées en août 2011

- ✍ Thierry MOYSAN et Olwen DANIELOU, Kerounizan, habitation
- ✍ Remy MILIN, 13 impasse Streat A Lann, modification toiture

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de octobre 1995

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de octobre 1995
L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Infos

Pratiques :

Docteurs :

HUON
02.98.69.52.93
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Kinésithérapeutes :

Bars-Casteloot-Hervet-
Barthe
02.98.29.64.02
De la Rebière de
Pouyade
02.98.69.52.40

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

KERHUEL-L'HIGUINEN-
LESCOUR
02.98.69.55.06

Podologue-Pédicure

MAHEO Raphaëlle
02.98.69.53.49

Mairie :

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00

MISSION LOCALE

à la Maison des Servi-
ces les mardis, mercre-
dis et jeudis de 8h30 à
12h et de 13h30 à
17h30

Tél. : 02.98.29.12.68

Bibliothèque :

Mardi 17h30-19h00
Mercredi 11 h 15-12 h 15 et
17 h 00-18 h 00
Samedi 14H00-15h30

Déchetterie com- munautaire de

Ty Corn :

Du lundi 14 h 00 à 18 h 00
Du mardi au samedi : 8 h 30 -
12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00
02.98.29.81.98

Liste électorale

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec leur mairie au plus tard le 31 décembre 2011 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

La refonte électorale aura lieu début 2012. Toutes les personnes ayant changé d'adresse ou d'état civil (mariage, divorce, changement d'adresse...) sont invitées à le signaler en mairie.

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Faites votre Service Civique

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans

Un engagement volontaire au service de l'intérêt général

Sur une période de 6 à 12 mois

Une mission d'au moins 24 h par semaine

Indemnisée 547 € net par mois

Il peut être effectué dans neuf grands domaines :

Culture et loisirs

Développement international et action humanitaire

Education pour tous

Environnement

Intervention d'urgence en cas de crise

Mémoire et citoyenneté

Santé

Solidarité

Sport

www.service-civique.gouv.fr

LE CNAM BRETAGNE

OBTENEZ UN DIPLÔME HORS TEMPS DE TRAVAIL

54 : diplômes de l'enseignement supérieur

380 : formations courtes

2 : rentrées en septembre-octobre et février-mars

7 certificats professionnels (bac+1) ; 6 titres homologués de niveau III (bac+2) ; 16 certificats de compétence (bac +3) ; 10 licences (bac +3) ; DCG/DGC (bac + 3) ; 8 titres homologués de niveau II (bac + 4) ; DSGC/DSCG (bac + 5) ; 5 diplômes d'ingénieur (bac + 5)

www.cnam-bretagne.fr

0820200119



La Banque Postale

Vous visez mieux que d'être un banquier de plus ? Nous aussi.

La Poste recrute des conseillers bancaires H/F pour la Bretagne et les Pays de Loire
(départements : 22-35, 29-56, 44-85, 49-53-72)

La Poste recrute des conseillers bancaires **en Alternance** H/F pour la Bretagne et les Pays de Loire
(départements : 22-35, 29-56, 44-85, 49-53-72)

laposte.fr/recrute

AVIS AUX ASSOCIATIONS



Les associations souhaitant insérer un article dans le bulletin de fin d'année peuvent déposer en mairie dès à présent textes, photos, reportages...

Point accueil écoute jeune

Le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune) du Pays de Morlaix a ouvert son service début septembre 2011 sur le territoire de Pays de Morlaix.

Cette structure est un espace anonyme, confidentiel et gratuit mis à la disposition des jeunes de 12 à 25 ans et de leur entourage (parents, familles, amis...) qui sont à la recherche d'un échange, d'une simple information ou qui sont confrontés à des difficultés de tout ordre (mal-être, tension familiale, difficultés scolaires ou d'emploi, violence, relations amoureuses...).

Le PAEJ propose aux jeunes et aux familles accueil, écoute, soutien et, au besoin, une orientation vers un service approprié.

Ce nouveau service PAEJ du Pays de Morlaix est géré par l'association SeSAM Bretagne, avec le soutien du Conseil Général du Finistère, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de l'Agence Régionale de Santé, et du Pays de Morlaix.

La permanence téléphonique est assurée, les mardis, mercredis et jeudis de 13h00 à 18h00 pour l'ensemble du Pays de Morlaix, c'est-à-dire pour les communautés de communes de Landivisiau, St Pol de Léon, Baie du Kernic et de Morlaix.

Vous pouvez contactez le PAEJ au 06.44.32.54.81, un écoutant professionnel vous consacrera le temps nécessaire et pourra vous proposer un rendez-vous près de chez vous si vous le souhaitez. Tout la semaine la messagerie du service est également à votre disposition et le service vous rappelle rapidement.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le blog du PAEJ : paej.paysdemorlaix.over-blog.com



CEMA

Les inscriptions au Centre d'Education Musicale et Artistique sont ouvertes depuis le 24 août 2011 et se font aux heures d'ouverture de la Permanence du lundi au vendredi de 13 h 30 à 19 h 00 et le mercredi toute la journée. Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site internet.

CEMA - Centre Michel Colombe - 29250 SAINT POL DE LEON. Tél : 02.98.69.11.11

Email : cema.stpol@wanadoo.fr - site internet : <http://cema.stpol.pagesperso-orange.fr>

Foire aux puces - Vide grenier

Dimanche 9 octobre 2011

Salle Isidore Danielou

De 9 heures à 18 heures à Saint Pol de Léon

Organisés par **l'Association Amicale'ment Votre**

Parking flêché

Entrée 1.50 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

Petite restauration sur place - Renseignements : avotre@hotmail.fr

LA BANDE A PHILO



Grande soirée comique :

2 h 30 de rires et délires à un rythme d'enfer

« La bande à philo », c'est un grand spectacle théâtral comique constitué de sketches désopilants en français qui représentent des tranches de vie vécues par les habitants hauts en couleurs du village imaginaire de Kerbiskoazh. Les « Biskoaziens » ont du mal à s'adapter au monde moderne qui va si vite... Commérages, situations cocasses, gags, humour décalé provoquent des cascades de rires tout au long de la présentation.

Un spectacle évolutif hilarant mené tambour battant par un trio de choc brillamment accompagné par une chanteuse de variétés. Tout public.

Le samedi 15 octobre à 20 h 30 au Cristal
Billets en vente dans les boulangeries et U Express.
Organisé par l'Apel de l'école Notre Dame de Kerellon



Syndicat mixte
du Léon

SCoT/PLH



Mieux vivre dans son logement

Pouvoir rester chez soi le plus longtemps possible est le souhait de la majorité des personnes. Parfois, un accident, l'âge ou un handicap rendent difficile ce maintien à domicile car le logement n'est pas toujours adapté. Des aides techniques et financières existent pour vous permettre de modifier votre maison afin de pouvoir y demeurer : remplacement des baignoires par des douches, rampes d'accès, création de chambre en rez-de-chaussée, monte-escaliers...

A travers son OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), le Syndicat Mixte du Léon assiste gratuitement les propriétaires ayant en projet de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement pour mobiliser les aides financières du Conseil Général du Finistère, délégataire des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Il participe également au financement des honoraires d'ergothérapie le cas échéant. Des financements complémentaires peuvent être recherchés auprès de PROCIVIS Finistère, dans le cadre de la convention « Missions Sociales Logement » (prêts sans intérêt ou plus exceptionnellement des subventions).

Nb : d'autres types de projets peuvent être subventionnés.

Renseignements : Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH)

8 rue de la mairie à Plouescat – 02 98 61 91 51

syndicat-mixte-leon@orange.fr

Exemple :

Couple de retraités aux ressources très modestes

Propriétaires de leur logement

Mr est titulaire d'un justificatif de perte d'autonomie*

Travaux : adaptation de la salle bain située en rez-de-chaussée

Montant des travaux : 10 245 € TTC

Frais d'ergothérapie : 172 €

Financement :

Subvention ANAH : 4 856 €

Subvention Syndicat Mixte : 172 €

Subvention PROCIVIS : 2 500 €

Prêt Missions sociales (0%) : 2 000 €

sur 25 mois

Apport personnel : 889 €



*perte d'autonomie justifiée par un classement GIR ou par une carte d'invalidité.

Permanences OPAH

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mercredi 5 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun – Mairie – Uniquement sur RDV
Lundi 10 :	de 10h30 à 12h , Plouzévéde - Mairie
Mardi 11 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 12 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Mercredi 19 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun – Mairie – Uniquement sur RDV
Lundi 24 :	de 10h30 à 12h , Plouzévéde - Mairie
Mardi 25 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 26 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes

Prochaine parution : novembre 2011

Les articles sont à transmettre en mairie pour le 15 octobre 2011